Sixième année — N° 310 LE NUMERO : 5 CENTIMES Dimanche 31 Décembre 1905

Courrier de Tourcoing

JOURNAL RÉPUBLICAIN HEBDOMADAIRE

ABONNEMENTS { 6 mois . . . . . fr. 2.50 / un an . . . . . fr. 5.00 — Départements et Étranger : le port en sus

Rédaction & Administration 1bis, Rue de Renaix, TOURCOING

INSERTIONS { Annonces . . . la ligne, 15 cent. / Réclames . . . id. 40 cent. / Demandes d'emploi : id. 10 cent.

LE COURRIER DE TOURCOING

est en vente :

au Débit de tabacs, Grand'Place

chez M. Duquennoy, débitant de tabacs, rue d'Anvers.

chez M. Cyrille Vannesbus libraire rue de la Dîme.

chez M. Emile Vannesbus, libraire rue du Midi

Aux Bibliothèques de la Gare (intérieur et extérieur).

chez M. Preuvnst-Vermeersch rue de Gand, 91

UN BILAN

Il ne s'agit pas encore aujourd'hui du bilan du Comité électoral du commerce et de l'industrie où il se fait surtout commerce de décorations et industrie de brevets de chevalier au profit de la caisse noire du « bloc ». Il y a bien sous roche un scandale près d'éclater, mais la mèche n'est pas encore, semble-t-il, assez allumée et d'ailleurs on a prélé les pompiers. Cependant le président du Conseil, M. Rouvier, et le ministre de l'Intérieur, M. Dubief, mis au courant, se sont prudemment abstenus au dernier moment de paraître au banquet de gala de ce singulier comité, tandis que leurs collègues non-prévenus, M. Trouillot et M. Clémentel, se sont empressés de se rendre à l'invitation de M. Mascuraud et de décorer — ohl de leur présence seulement cette réunion industrieuse.

M. Georges Trouillot, sans se douter de sa fâcheuse coïncidence, a bien parlé de bilan, mais c'était un bilan purement politique, celui du régime du « bloc » dont il a été un des premiers et un des plus actifs ouvriers. Il s'est efforcé d'établir l'unité de cette politique inaugurée par Waldeck-Rousseau et le bénéfice matériel et moral qu'à son avis le pays a dû en tirer, encore que celui ci ne paraisse s'en douter.

Et tout d'abord, ayant donné comme base à son exposé toute cette farlamagorie de péril républicain et de défense républicaine qui a été le rideau habilement machiné derrière lequel s'est préparé la comédie du « bloc », il tire grand avantage de cette circonstance que, pendant tout le régime le ministère parlementaire n'a dévoré que deux ministères et eût peut-être même vécu sur le moment si le cabinet Waldeck-Rousseau ne s'était suicidé. Mais cette stabilité relative, au lieu d'être un avantage, aux yeux d'adversaires, n'est qu'une aggravation du méfiance et un entêtement dans l'erreur.

Pourtant ce double sophisme de l'origine et de la durée, M. Trouillot a poursuivi par celui de l'unité de cette politique : Waldeck-Rousseau engendrant M. Combes et M. Combes engendrant M. Rouvier. Malheureusement, il y a cet intermédiaire de M. Combes qui détruit le développement harmonieux du système. A la fin de sa vie, Waldeck-Rousseau, revenu de bien des erreurs, protestait énergiquement, mais trop tard, contre la déniaturation de sa pensée et ce ne serait pas, je suppose, un compliment que M. Rouvier recevrait en souriant si on prétendait faire de sa politique, réparatrice dans la mesure quel état d'esprit parlementaire permet à sa bonne volonté, la suite de la politique de décomposition sociale et de haine de son prédécesseur.

Cette constatation suffit à démolir le reste de la démonstration de M. Trouillot cherchant à transformer en rêve d'âne d'or le cauchemar du combisme.

Cependant, le ministre du Commerce et de l'Industrie s'est souvenu de sa spécialité gouvernementale et il a voulu établir que la période politique de notre histoire que nous venons de traverser est celle sous laquelle le commerce français dans son ensemble a atteint son maximum de développement et de prospérité : autrement dit, le total de nos échanges est plus élevé en 1905 qu'en 1899 et M. Trouillot s'en est d'autant plus félicité qu'il a été le plus longtemps à présider, de la rue de Grenelle, à ce développement. Néanmoins il y aurait bien à reprendre quelques erreurs, même sans la documentation en chiffres qu'il a fournie : « Nous sommes survenus, la première fois en 1903, à 9 milliards pour nos exportations et nos importations additionnées. Nous nous y sommes maintenus en 1904. » Or, ce n'est pas exact, à pas mal de millions près. La valeur de notre commerce extérieur a bien atteint 9 milliards 53 millions en 1903, mais, avec M. Combes aux affaires, en 1904, elle est retombée à 8 milliards 953 millions. Les chiffres sont les chiffres et ils ont leur éloquence caractéristique qu'il faut leur laisser.

Mais, dans tous les cas qu'y a-t-il d'étonnant à ce que la France ait participé pour sa part à la progression continue du mouvement commercial dans tous les pays du monde. Il n'est plus manqué qu'il en fut autrement, le désastre de la politique du « bloc » eût été complet et vraiment c'est déjà bien assez que le commerce français ait si peu progressé en regard de la vertigineuse ascension de fortune de certains impérialisme commerciaux des deux mondes et de celui de l'impérialisme allemand en particulier. Au lieu de dégringoler du second rang au cinquième, sur cette échelle comme sur les autres, nous serions déjà tout en bas.

LA ROUVRAYE.

INFORMATIONS

La politique s'alimente surtout des incidents électoraux qui s'élèvent dans les départements qui ont à renouveler leur représentation sénatoriale. Le plus important a été l'intervention à Agen des deux délégués du Comité directeur de la Fédération radicale et radicale-socialiste, M. Camille Pelletan et le général André, venus sur les lieux pour rallier autour de la candidature de M. Fallières, président du Sénat, et candidat éventuel de la majorité du « bloc », à la présidence de la République, les délégués radicaux et radicaux-socialistes qui, par dissentiments de politique locale, lui étaient une vive opposition.

M. Pelletan et le général André sont surtout attachés à faire ressortir l'intérêt qu'il y a à assurer la réélection du candidat le plus autorisé qu'on puisse opposer, pour recueillir la succession de M. Loubet, à M. Doumer dans la candidature éventuelle et l'objet des vives inquiétudes de l'ancienne majorité de M. Combes.

Les deux délégués du Comité ont été très violents dans le caractère qu'ils ont voulu donné à l'attitude politique du président de la Chambre, mais leur intervention, au point de vue de la candidature au Sénat de M. Fallières, n'a pas produit le résultat qu'on en attendait. Les dissentiments persistent.

— La semaine dernière, M. Doumer s'est rendu à Londres, pour y rendaire un de ces fils qui ve compléter ses études en Angleterre, au vue du concours pour l'Ecole navale.

Prévenu de sa présence, le roi Edouard VII l'a reçu [illegible] Le président de la Chambre a en aussi des entrevues avec quelques personnages importants du parti libéral, notamment le nouveau ministre des Affaires étrangères, sir Henri Grey.

A son retour à Paris, le président de la Chambre a eu une longue conversation avec M. Rouvier président du Conseil et ministre des Affaires étrangères.

— Le *Journal Officiel* a promulgué la loi ouvrant deux douzièmes provisoires pour les services publics durant janvier et février. Pour le service des cultes, les crédits s'élèvent à 665 908 frs. Sur les 24 chapitres du budget des cultes, douze seulement sont dotés sur ceux de la direction des cultes, des pensions et des secours ecclésiastiques, de l'entretien et grosses réparations des édifices diocésains, des secours pour églises et presbytères.

Il n'y a aucun traitement d'accordé aux archevêques, évêques, curés, vicaires généraux, chanoines, desservants et vicaires. Ces traitements, en effet, se payaient ordinairement par trimestre.

La réparation de la loi de Séparation sur le budget général de l'Etat ne se fera sentir qu'ultérieurement.

— Le Saint-Siège publie un « Livre blanc », avec exposé et documents sur les incidents survenus entre la France et le Vatican qui ont déterminé la rupture du Concordat et le vote de la séparation des Eglises et de l'Etat.

Cet instrument diplomatique renferme un assez grand nombre de documents inédits, notamment une lettre de Léon XIII et une lettre de Pie X à M. Loubet, avec les réponses.

— Le procès devant la Cour d'Assises de la Seine des 28 signataires de l'affiche antimilitariste qui fut placardée au commencement d'Octobre, s'est ouvert mardi soir sans beaucoup d'émotion, aucune foule à l'extérieur et un public très restreint à l'intérieur.

Le désordre russe :

Rien n'est plus confus, plus obscur, plus inintelligible et plus inintelligeant que ce qui continue à se passer en Russie.

L'attitude des oppositions est aussi difficile à comprendre, plus encore à justifier, que celle du gouvernement. Il semble que des deux côtés, on cesse un développement de une gageure paradoxale dont le repos de la Russie serait l'enjeu et où chacun des joueurs jouerait à qui perd gagne. C'est un universel défi à la raison et au bon sens et on assiste au sanglante sauvagerie.

D'après les dernières nouvelles de l'insurrection de Moscou, il y aurait [illegible] 5 000 morts et 14 000 blessés !

Les combats continuent.

En Livonie qui est aussi en proie à l'insurrection, une véritable armée sous les ordres du général Orloff vient d'être envoyée.

Par contre, les grèves de St-Pétersbourg et de Varsovie sont terminées à la suite de concessions mutuelles.

On espère que la promulgation qui vient d'être faite de la nouvelle loi électorale amènera un peu de détente dans l'Etat général des esprits. Elle est accompagné d'un communiqué du gouvernement expliquant le nouveau système de vote qui est mis en vigueur, système que le dernier mot, dit le communiqué, le pouvoir de modifier.

— Les flottes japonaises coalisées ont été dispersées. L'amiral Togo a été nommé chef des forces navales du Japon. Le quartier général des armées de Mandchourie a aussi été dissous. Le maréchal Oyama a repris la situation de chef de l'Etat-Major général.

— Le sultan de Maroc a refusé d'accepter Madrid à la place d'Algésiras pour lieu de réunion de la conférence. Il offre un banc à Tanger. Mais il semble qu'on en reviendra définitivement au choix d'Algésiras.

— On savait que l'empereur Guillaume a revisité le colonel du régiment de Brandebourg, dont il est le chef, à désigner un officier qui pourrait l'accompagner dans son prochain voyage en Orient. L'empereur s'engagerait à l'emmener au printemps prochain.

— Le discours à Jour Sidis Comte qui a tomber de poignardés Gennas, Archevêque de Barcelone, est mort empoisonné par un [illegible] qu'il avait chassé en nommant de son secrétaire.

Il était chef du groupe anarchiste du Vieux.

— Les marigna espagnols :

Il y a d'abord celui du roi ; on [illegible] toujours parlé d'une entrevue, en janvier, entre le jeune souverain et le prince des Asturies. Il est question du mariage de la princesse Louise d'Orléans, fille de la comtesse de Paris, avec le prince Carlos, comte de Caserte, veuf de la princesse des Asturies.

Quant au mariage de l'infante Marie-Thérèse, sœur du roi Alphonse XIII, avec le prince Ferdinand de Bavière, il est fixé au 12 janvier.

— M. Bérard sera sans nul doute beaucoup d'apprendre que la réduction à dix centimes du l'affranchissement des lettres ordinaires est déjà effectué par les fonctionnaires de son administration. Il en doute, qu'il convoite le [illegible] [illegible] pour l'année 1906. Il y trouvera sous la rubrique « Notices sur le service des postes, correspondances ordinaires, taxe d'affranchissement, cédé figure prophétique : lettres ordinaires, 10 cent. par 15 grammes.

La loi n'est pas votée, mais elle le sera peut-être au mois de février ou au mois de mars, si le Sénat sanctionne les votes de la Chambre.

C'est, en attendant, ce que nous appellerons une réforme avant la lettre.

— La curiosité publique toujours si piquée par l'origine des fortunes va avoir une d'attraction fort intéressante.

L'*Officiel* vient, en effet, de publier une circulaire relative au dépouillement des documents d'archives se rapportant à la vie économique de la Révolution française et porte sur la publication des dossiers de vente des biens nationaux.

Ces documents, qui sont extrêmement nombreux, qui abondent en formules qui se répètent sans cesse, ne peuvent pas être publiés en entier. La circulaire du ministre est destinée à établir le plan qui devra être suivi dans la publication. Dans les documents susceptibles d'être imprimés sont compris : les inventaires des biens de première origine (biens du clergé) sous de la seconde origine (biens d'émigrés et du reste) ; les actes de vente des immeubles, et parmi les documents annexes les procès-verbaux d'estimation et les inventaires de meubles.

REVUE POLITIQUE

La campagne électorale pour le renouvellement d'un tiers du Sénat se poursuit avec plus d'animation qu'on en apportait jadis à l'élection de nos pères conscrits. Il y a un élément de division nouveau : la Séparation des Eglises et de l'Etat, qui intéresse plus fortement que tous les autres et qui domine de quelques sorte le scrutin.

Avant d'en voir aux distinctions de nuances, les candidats se classent en deux grandes catégories très tranchées : *pour* ou *contre* la Séparation.

Cependant, il est très départements acquis sans conteste aux idées pour lesquels la Séparation n'est plus une question passionnante.

Le Lot-et-Garonne est du nombre. L'intérêt électoral y est ailleurs : il s'agit de savoir si M. Fallières, président du Sénat et candidat affiché de M. Combes et du « bloc » à la présidence de la République sera réélu sénateur.

Les délégués et les radicaux-socialistes forment la majorité et, parmi eux, beaucoup, incriminant le parce pintôt réactionnaire de M. Fallières jusqu'au moment où il fut appelé à succéder à M. Loubet à la présidence du Sénat, où ayant eu à se plaindre de la superbe indifférence avec laquelle il a depuis lors traité ses compatriotes gascons, ont fait un renouvellement de son mandat une opposition surexcitée par toutes les ardeurs de la politique locale.

Très inquiet du sort de son candidat à la présidence de la République, M. Combes qui se voit déjà, pour son compte, président du Sénat, a donné l'alarme au Comité de la Fédération radicale et radicale-socialiste qui a, sur le champ, délégué deux de ses membres les plus éminents, M. Camille Pelletan, ancien ministre de la Marine, et le général André, ancien ministre de la Guerre, pour rallier les amis du Lot-et-Garonne autour de la candidature Fallières, au nom de l'intérêt supérieur de la République blocarde.

Le président actuel du Sénat est, en effet, l'homme sur lequel on compte pour faire échec au président actuel de la Chambre, M. Paul Doumer, sur le chemin de l'Elysée. Et c'est encore plus de barrer la route à M. Doumer, l'adversaire mortel, que de l'ouvrir à M. Fallières que l'on s'attache. Aussi on imagine sans peine avec quel fiel il a épanché contre celui qui, du haut de la tribune, les a dénoncés comme des « jésuites mitrailleurs », M. Pelletan et son compère, le général André sont allés en mission à Agen.

Ce choix était aussi motivé que possible et il [illegible] [illegible] M. Fallières qui se trouve ainsi [illegible] à la présidence de la République sous le patronage des deux politiciens les plus [illegible], après M. Combes, dans la désorganisation de la France nationale, dans la misère de la [illegible] et dans l'excitation à la guerre intestine.

Et d'ailleurs le but cherché n'a pas été atteint, au contraire ; après l'intervention des deux missionnaires du combisme, les dissentiments se sont accusés plus irréductibles que jamais autour de la candidature désemparée de M. Fallières.

En réalité, M. Pelletan et M. André ont soulagé à l'envi leur rancœur contre M. Doumer qui a fait tous les frais de leurs diatribes en réunion électorale comme au banquet qui a suivi. Il a été parlé contre son caractère public et même privé les accusations les plus violentes et les plus [illegible] [illegible]. Mais ceux violences mêmes, qui trahissent leur haine furibonde, ont été contre son but et, de l'aveu même des partisans de M. Fallières, elles ont plus désservi celui-ci que diminué les chances de son concurrent éventuel à la présidence de la République.

Voltaire disait : « Dieu me préserve de mes amis ; quant à mes ennemis, dénis-le, je m'en charge ». Mais, M. Doumer n'a même pas à se charger de ses ennemis, ils travaillent pour lui et ils font sa fortune. Ils le font en désignant son concurrent comme le continuateur de la politique abominable qui fait décrier un changement quelconque à tous ceux qui n'y ont pas intérêt pour garde-manger ; ils le font en montrant, au contraire, M. Doumer du doigt comme l'homme de qui pourrait venir le changement.

La Chambre, le pays avaient bondi d'indignation à la révélation de cette pratique des [illegible] érigée en moyen de gouvernement par M. Combes et par ses disciples.

C'est cette politique que, sous le prétexte de porter secours à la candidature de M. Fallières, M. Pelletan, la glorifiant, en la personne de son ancien collègue de la Guerre, cette audacieuse réhabilitation du système du délation tant honni vant d'être soulignée.

« Si j'ai été choisi pour être délégué auprès de vous, avait dit M. André, c'est moins pour mon talent d'orateur (!) que pour le [illegible] mes convictions républicaines et pour le [illegible] et la vigueur de mes actes ».

Et sciemment la belle [illegible] Ranque [illegible] du de la Marine de s'écrier :

« Nous devons reporter toute notre reconnaissance sur l'homme dont j'ai l'honneur d'être le collègue. André est un véritable [illegible] d'Etat . . . Il a voulu s'assurer du [illegible] ment et de garanties pour marcher dans une voie sûre et nous devons l'en féliciter ! »

Voilà à quelle politique, le président Fallières va subissant le patronage de M. Pelletan et du général André, s'est laissé affilier.

Quant à M. Doumer, s'il était vrai qu'il dépendit de sommes folles pour se [illegible] [illegible] à la présidence de la République, il [illegible] querait de la plus élémentaire reconnaissance s'il ne s'en servait pas d'abord pour récompenser du service qu'ils viennent de lui rendre les doubles singuliers parrains du concurrent que M. Combes lui oppose présentement.

CHRONIQUE LOCALE

TOURCOING

L'ARBRE DE NOEL A l'U.S.P.

La Commission organisatrice de l'Arbre de Noël adresse ses remerciements aux amis dont la générosité a permis de faire une distribution de vêtements chauds à neuf cents enfants adhérents pauvres de l'Union Sociale et Patriotique. La distribution s'est faite dans chaque section séparément, dans plusieurs d'entre elles, notamment au Vert-Feuillage, chez Flament, au Commerce, au Vert-Bandet, les Comités avaient organisé une charmante fête où les dames assistaient en grand nombre. Encore une fois nous disons merci à nos généreux amis et nous espérons que l'année prochaine ils nous permettront de frapper de nouveau à leur bourse.

1906

Pour couronner l'œuvre d'escalier, commencée dans les derniers jours de 1905, par l'effondrement du Ministère Andrié, le commencement de 1905 vit la chute ignominieuse du Défroqué Combes. Tous ceux qui avaient reçu le châtiment de leurs turpitudes...

Avec le ministère Rouvier, nous pouvions espérer de vivre une vie nouvelle, malheureusement, il n'a pas donné toutes les espérances qu'on en attendait, et ses actes n'ont satisfait aucun parti. Il est, il est resté le ministère indéfinissable, vivant, un jour le jour, tantôt avec l'appui des modérés, tantôt avec l'appui de l'extrême gauche, suivant les questions qui étaient à l'ordre du jour. Ce fut en un mot un ministère ni chair ni poisson, mendiant tour à tour la confiance des partis les plus opposés de la Chambre.

Nous ne reprochons pas [illegible] progressistes et libéraux [illegible] leurs suffrages à M. Rouvier en certaines occasions, car nous estimons que la composition de la Chambre actuelle ne [illegible]